N.º 401.

Ill.mo Ex.mo Sr.

Conforme com o que tive a honra de escrever a V. Ex.ª em meu Officio N.º 396, por via do Consul Brazileiro no Havre, remeto com direcção a V. Ex.ª os livros constantes da nota junta, e que formão a colecção do que pude ter hoje haver de mais especial, sobre as Finanças d'este Reino. A diligencia empregada será sobejamente paga, se a persuadão em que estou da utilidade da remessa, fôr aprovada pelo S. M. o Imperador. O Livro que a este acompanha «Etiquette du Palais Impérial» he destinado a merecer lugar na livraria particular de S. M. o Imperador, se S. M. se dignar de assim o ordenar. Pelo que pertence á composição da Casa Real de France, a carta junta por copia, mostra em que ponto estou de obter instrucções. Deus Guarde a V. Ex.ª Paris 13 de Janeiro 1828

Ill.mo Ex.mo Sr. Marquez de Aracaty.

Visconde de Pedrabranca

Copie.

Paris le 13 Février 1828.

f.° N° 101

Notes des Livres

" Lois et Reglemens concernant les Douanes par Ferrier 11 volumes en 8° —
Manuel des Contributions indirectes, par Girard 1 vol en 8°
Recueil général des Lois et Arretés des droits réunis 6 vol en 8°
Recueil des Lois et ordonances concernant les perceptions municipales 1 vol en 8° —
Instructions generales sur l'enregistrement 23 vol in 8°
Traité general des eaux et forêts, chasses et pêches, par Baudrillart, première partie Recueil — chronologique 8 livraisons de texte et 1 d'atlas idem deuxieme partie Dictionaires des eaux et forêts; 5 livraisons de texte et les 3 livraisons d'atlas — Idem 2me partie Dictionnaire des pêches in 4° et atlas.
Des Postes en General par Bernede 1 vol en 8°
Repertoire de la nouvelle Legislation civile par Favard L'angl de 5 vol in 4°
Code des contributions directes par Belmonde 3 vol in 8° Memorial des percepteurs par Durico 4 vol in 8° Legislation des Conseils municipaux par le même 1 vol in 8°
Instruction aux receveurs municipaux 3 vol in folio —

Visado C. Rosbaud

Copie.

Paris le 13 Février 1828.

Intendance Gle de la Maison du Roi.

Monsieur le Vicomte, D'après la promesse que j'avais eu l'honneur de faire à V. Ex.ce, j'ai ordonné de rechercher dans mes Bureaux les documents que V. Ex.ce désire rassembler sur les attributions, services & honoraires des divers Officiers de la Maison du Roi. Je me suis convaincu que je ne pourrais donner à V. Ex.ce que la Connaissance des divers traitements, et qu'il fallait avoir recours aux chefs des services de la Maison du Roi, pour savoir quelles sont les attributions de tous les Officiers. Je vais, en conséquence prendre les informations nécessaires à cet égard, et j'en ferai connaître incessamment le résultat à V. Ex.ce; en attendant, je puis, si elle le désire lui envoyer l'état des Traitements des Officiers de la Maison de S. M. Agréez, Monsieur le Vicomte, l'assurance de ma haute considération. &c. (Le Ministre d'Etat, Intendant Général de la Maison du Roi. Baron de la Bouillerie.

Mr. le Vicomte de Pedrabranca.